Envoyé en préfecture le 19/05/2025
Reçu en préfecture le 19/05/2025
Publié le 19/05/2025
ID : 071-200071884-20250515-DEL2025_052-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES LE GRAND CHAROLAIS

L'an deux mille vingt cinq, le quinze mai, le Conseil de la Communauté de Communes Le Grand Charolais s'est réuni Salle polyvalente - 5 bis, rue de la Varenne - 71 600 SAINT-YAN, sous la présidence de Monsieur Gérald GORDAT suivant la convocation en date du 9 mai 2025.

DÉLIBÉRATION N° DEL2025_052 - DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE STRATÉGIE DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE DU GRAND CHAROLAIS

Dans la continuité des travaux conduits pour l'élaboration de son PLUI, le Grand Charolais a souhaité se doter d'une stratégie de développement économique du territoire.

Les travaux se sont déroulés sur la période de juin 2024 à mars 2025, avec l'appui du cabinet Ancoris et la constitution d'un Comité de pilotage dédié. Cette démarche s'est achevée par l'organisation d'un événement public à destination de l'ensemble des entreprises du territoire le 13 mars dernier.

Le diagnostic du territoire a permis de mettre en évidence :

- que le territoire du Grand Charolais est un territoire rural, marqué par une qualité de vie et une excellence agricole reconnues ;
- un besoin de diversification des activités économiques pour maintenir l'équilibre et l'attractivité du territoire ;
- la nécessité de renforcer l'offre foncière et immobilière, afin d'améliorer la visibilité du territoire ;
- le besoin d'accentuer la communication, et l'opportunité de faire de nos partenaires les premiers ambassadeurs de nos actions.

Il en ressort la définition d'une ambition générale pour le territoire :

« Le Grand charolais, l'alliance de la qualité du cadre de vie avec la production de haute qualité » ; elle-même déclinée en quatre axes stratégiques :

1. Favoriser le développement d'activités de taille intermédiaire en cohérence avec le tissu local
2. Adopter un positionnement opportuniste quant à l'accueil de projets structurants
3. Elaborer une stratégie de développement touristique visant à valoriser les opportunités principales et les entreprises artisanales.
4. Mettre en œuvre une stratégie de communication et de marketing territorial.

Ces axes stratégiques ont été déclinés en 10 fiches actions, les élus ayant souhaité un plan d'action resserré, afin d'en faciliter la mise en œuvre opérationnelle.

La plupart de ces actions pourront être mises en œuvre immédiatement ou à court terme.

Un travail de destination des principales zones d'activité a pu être réalisé afin de faciliter la recherche de prospects et de gagner en cohérence dans l'aménagement du territoire.

A plus long terme, le territoire se donne pour objectif de :

- Capitaliser sur le potentiel de l'aéroport de Saint-Yan et son infrastructure.

Envoyé en préfecture le 19/05/2025
Reçu en préfecture le 19/05/2025
Publié le 19/05/2025
ID : 071-200071884-20250515-DEL2025_052-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES LE GRAND CHAROLAIS

- Concentrer le développement de l'économie productive, autour de la dorsale RCEA.
- Accompagner le développement d'activités économiques présentielles et résidentielles à proximité des bassins de vie.
- Construire et mettre en action une stratégie de développement touristique

Il est proposé au Conseil communautaire d'approuver la stratégie de développement économique annexée au présent rapport.

Considérant le code général des collectivités territoriales et notamment l'article L.5214-16 relatif aux compétences des Communautés de Communes en matière d'actions de développement économique,

Vu la loi n° 2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République, dite loi NOTRe,

VU l'instruction NOR INTB1531125J du 22 décembre 2015 relative à la nouvelle répartition des compétences en matière d'interventions économiques des collectivités territoriales et de leurs groupements issus de l'application de la loi NOTRe,

Considérant l'avis favorable du Bureau exécutif en date du 30 janvier 2025,

Considérant la consultation du Conseil des maires en date du 04 février 2025,

Le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Le Grand Charolais, après en avoir délibéré :

A l'unanimité,

DÉCIDE

- D'approuver la stratégie de développement économique de la Communauté de Communes du Grand Charolais telle que définie ci-dessus et jointe en annexe,

- D'autoriser le Président, ou son représentant, à réaliser l'ensemble des démarches administratives et financières nécessaires à ce dossier et à signer l'ensemble des documents y afférents.

Envoyé en préfecture le 19/05/2025
Reçu en préfecture le 19/05/2025
Publié le 19/05/2025
ID : 071-200071884-20250515-DEL2025_052-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES LE GRAND CHAROLAIS

Nombre de conseillers en exercice : 74	**Secrétariat de séance assuré par : Fabrice CHARLES**
Membres présents à la séance : 50	**Votants : 62**

Délégués Communautaires Présents :
Gérald GORDAT, Pierre BERTHIER, André ACCARY, Gilles PERRETTE, Louis ACCARY, Elisabeth PONSOT, Thierry AUCLAIR, David BÊME, Daniel BERAUD, Jean-Yves BICHET, Gérard BODET, Georges BORDAT, Patrick BOUILLON, Éric BOURDAIS, Hubert BURTIN, Chantal CHAPPUIS, Guillaume CHAUVEAU, Jacky COMTE, Romuald COSSON, André COTTIN, Anne-Thérèse BLANCHARD, Anne DEGRANGE, Thierry DESJOURS, Gérard DUCHET, Paul DUMONTET, Philippe DUMOUX, Roger DURAND, Régis GAUTHERON, Marie-Agnès FORGEAT, Fabien GENET, Nicole GEORGES, Stéphane JOURNET, Gérard LALLEMENT, Fabrice CHARLES, Bernard GAUTHIER, Daniel MELIN, Dominique NUGUE, Bérénice PORTIER, Emmanuel REY, Annie-France MONDELIN, Pascal LOPES DE LIMA, Nicolas LORTON, Marie-France MAUNY, André RIBOULIN, Marc TABOULOT, Patrice MAILLY, Jean-Louis PETIT, Daniel THERVILLE, Richard PERRIER, Yves LABAUNE

Délégués ayant donné pouvoir :
Magali DUCROISET à David BÊME, Christian LAROCHE à Paul DUMONTET, Catherine CLERGUÉ à André ACCARY, Céline BIJON à Anne-Thérèse BLANCHARD, Julien GAGLIARDI à Fabien GENET, Aurore PERRIER à Pierre BERTHIER, Edith TERRIER à Gérald GORDAT, Lolita RODRIGUEZ à Chantal CHAPPUIS, Myriam PEJOUX à Gilles PERRETTE, Michel TRAVELY à Yves LABAUNE, Patrick PAGÈS à Jacky COMTE, Jean-Claude MICHEL à Daniel THERVILLE

Délégué(es) absent(es) non suppléé(es) et non représenté(es) :
Annie BOISSARD, Nathalie COQUELIN, Jean-Bernard DESCHAMPS, Franck BASSET, Cédric FRADET, Pascal RAMEAU, Nathalie LELIEVRE, Béatrice LECONTE, Jean-Baptiste LEFORT, Esmel Bienin DAVID, Jean-Marc NESME, Bernard PLET

Ont signé au registre les membres présents
Fait et délibéré en séance, le 15 mai 2025
Pour extrait conforme

d GORDAT
dent du Grand Charolais

Signé électroniquement par : Gérald GORDAT
Date de signature : 16/05/2025
Qualité : Président